

# RONKEL COMITE

[Traduction]

Objet : Demande d'un certificat d'urbanisme pour Mercedes Benz Wemmel sa.

Madame, Monsieur,

Nous avons été informés que Mercedes Benz Wemmel nv. situé Chaussée de Bruxelles 253, souhaite adapter et étendre son parking, ses bâtiments et ses flux de circulation. Nous souhaitons par la présente exprimer notre objection pour les raisons que nous décrivons ci-dessous.

L'agrandissement du parking, tel qu'indiqué dans « le plan d'aménagement souhaité », est situé dans une **zone classée intitulée "Ronkelhof avec ses environs"**. Ce classement a permis de protéger le caractère agricole ouvert de la zone autour de la ferme Ronkelhof ainsi que sa fonction vouée à l'agriculture. Une suppression supplémentaire de terres agricoles dans le but d'exploiter un parking privé ne s'inscrit pas dans le cadre de cette protection.

En outre, le **Plan général d'aménagement** de Wemmel (Ruimtelijk structuurplan) a confirmé la zone autour de la ferme Ronkelhof comme "zone à vocation agricole". Ici également, l'extension du parking avec une voirie d'accès supplémentaire, n'est pas conforme à cette vision.

L'emprise du projet s'inscrit en partie dans une zone reprise dans le plan régional de mise en œuvre spatiale "Zone stratégique de Flandres autour de Bruxelles et espaces ouverts adjacents" (**Gewestelijk Ruimtelijk Uitvoeringsplan 'Vlaams Strategisch Gebied rond Brussel en aansluitende open ruimtegebieden'**). La parcelle 416g en question a été confirmée en tant que zone agricole non constructible - art. B9.4.

La demande de permis d'urbanisme de Mercedes Benz Wemmel nv. indique également la réalisation d'une nouvelle infrastructure. Sur le plan "situation souhaitée", nous constatons **qu'une nouvelle connexion est créée avec la Chaussée de Bruxelles**. Cette connexion sera faite entre les maisons portant les numéros 273 et 277. Il y a deux objections concernant cet accès. D'une part, ce tracé est situé dans une zone agricole et sera utilisée par des camions, ce qui ne correspond pas à la destination du terrain. Deuxièmement, la connexion avec la chaussée de Bruxelles créera un danger supplémentaire en raison de la visibilité limitée (entre deux façades), de la présence d'une piste cyclable supra-locale et de l'espace limité (rayon de braquage) et de la proximité d'un carrefour. Pour pouvoir s'engager sur la chaussée, les voitures et les camions devront emprunter temporairement la piste cyclable et le trottoir, ce qui gênera les cyclistes et les piétons et mettra en danger la sécurité routière en général.

La morphologie urbaine actuelle de chaussée de Bruxelles se compose principalement d'un alignement continu d'habitations entre pignons. En raison de la circulation de la chaussée, les habitants vivent en grande partie à l'arrière de leur maison, ce qui leur donne actuellement une vue sur un paysage ouvert. Le futur parking de Mercedes Benz Wemmel sa. hypothèque cette situation et **réduit la qualité de vie et l'environnement** d'au moins 16 maisons.

Ronkelhof et ses environs, dont Mercedes Benz Wemmel nv. fait partie, sont situés dans une zone très sensible à l'**érosion**. Des inondations importantes se produisent régulièrement ici. Toute surface supplémentaire imperméable ou semi-imperméable constitue une menace très élevée d'inondation supplémentaire.

L'extension du parking demandé entraîne également une **réduction de la surface agricole**. Aujourd'hui, les terres agricoles autour de Bruxelles se font de plus en plus rares. Comme une grande partie de la parcelle agricole est remplacée par un parking, il peut également y avoir des obstacles au passage de l'agriculteur d'une parcelle à l'autre. Cela peut également mettre en péril le projet lancé autour de la Ferme Ronkelhof concernant la production alimentaire locale.

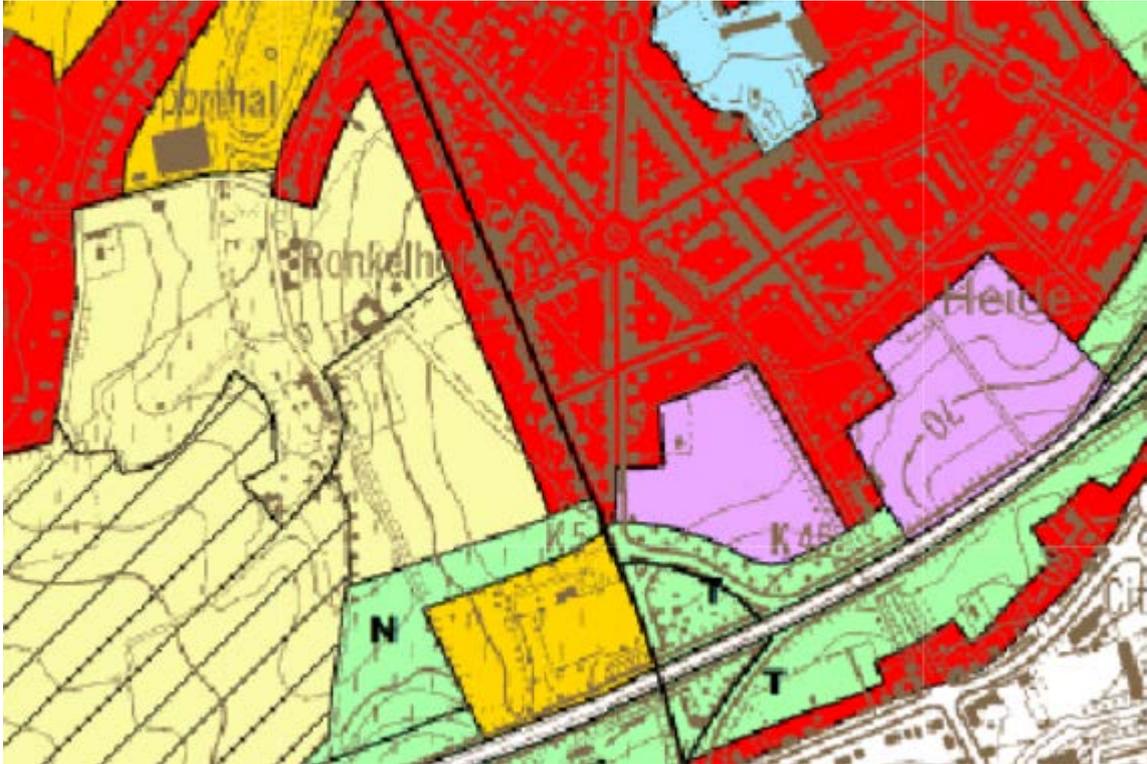
L'importance de l'augmentation souhaitée de la capacité de stockage de véhicules n'est pas clair pour nous. Nous nous posons donc la question de savoir si un permis d'environnement n'est pas nécessaire pour un tel espace de stockage de voitures ?

En outre, nous voudrions également exposer notre argumentation sur les raisons pour lesquelles nous pensons que **Mercedes Benz Wemmel nv ne s'inscrit pas dans cet environnement**.

Actuellement, il y a déjà plusieurs problèmes avec Mercedes Benz Wemmel nv. Chaque jour, nous constatons que de gros camions se garent et livrent depuis la chaussée à Bruxelles. Les poids lourds n'occupent pas seulement la totalité de la piste cyclable, mais aussi une grande partie de la voie publique. Aujourd'hui, cette situation représente un danger majeur pour les piétons, les cyclistes et les voitures. L'allée devant le bâtiment de Mercedes Benz Wemmel nv. est, comme décrit dans la demande de permis de construire, destinée à permettre les livraisons. Nous notons que cette allée ne sert que de parking supplémentaire pour les voitures de promotion et n'est jamais utilisée pour les livraisons.

La morphologie actuelle de la chaussée de Bruxelles consiste historiquement et principalement jusqu'à aujourd'hui en alignement continu d'habitations. Ce caractère uniforme n'est interrompu tant sur le plan fonctionnel que morphologique qu'uniquement par le bâtiment de Mercedes Benz Wemmel nv. Un peu plus loin, à environ 400 mètres, le site industriel et commercial de Wemmel comprend d'autres entreprises similaires qui forment une unité.

Le plan régional montre également que Mercedes Benz Wemmel sa est située dans une "zone résidentielle" (couleur rouge) et une "zone agricole" (couleur jaune). Les sites des entreprises sont indiqués en violet. Nous en déduisons que Mercedes Benz Wemmel nv ne correspond pas à l'affectation du sol de cette zone. Toute extension ou ajustement supplémentaire futur ne fera qu'accentuer cette situation.



Source : Extrait du Plan régional

Aujourd'hui, les résidents locaux subissent déjà des désagréments dans de nombreux domaines. D'une part, le puissant éclairage nocturne du parking provoque des nuisances lumineuses extrêmes jusqu'à l'intérieur des maisons. Cela est également très dommageable pour la faune. En outre, les systèmes d'alarme des voitures se déclenchent régulièrement, jour et nuit, provoquant des nuisances sonores. Comme la situation actuelle, caractérisée par un éclairage excessif, est déjà très préjudiciable à la santé et à la tranquillité de tout le quartier, nous demandons que dès maintenant Mercedes-Benz soit obligé d'éliminer la forte pollution lumineuse actuelle afin de préserver la santé des riverains.

Nous tenons également à vous informer que l'ensemble de la zone classée "Ronkelhof avec ses environs" a été présélectionnée par l'Agence régionale « Vlaamse Landmaatschappij » (VLM) comme l'un des cinq candidats pour développer un programme de "paysage alimentaire". Cette présélection n'a été possible que parce que notre quartier répond à la vision du VLM, à savoir "L'espace ouvert en Flandre est sous pression". L'espace ouvert disponible devient de plus en plus rare, alors que les attentes augmentent en conséquence. Nous voulons un espace ouvert de haute qualité avec de la place pour le stockage de l'eau, la biodiversité, les loisirs et la production alimentaire, par exemple".

*Qu'implique un « paysage alimentaire » dans le cadre de ce programme ?*

- Les « paysages alimentaires » sauvegardent l'espace ouvert répondant à de multiples demandes.
- L'initiative pour un « paysage alimentaire » est basée sur la coopération des agriculteurs entre eux et entre les agriculteurs, la politique locale et le soutien public. Les « paysages alimentaires » créent des réseaux et s'ancrent dans des engagements structurels.
- Les « paysages alimentaires » renforcent le potentiel agricole grâce à un programme multifonctionnel basé sur des valeurs ajoutées locales, sociales et écologiques.
- Les « paysages alimentaires » permettent une diversité de types d'agriculture et de cultures.

*- Le programme est axé sur une production locale et aboutit à un projet spatial dans un souci de développement du paysage.*

Ensemble, le Ronkelhof et le Comité Ronkel s'efforcent de mettre en place des activités agricoles durables avec un ancrage local. Toute surface supplémentaire occupée créera une hypothèque sur ce projet.

Pour le Ronkel Comité

Vincent Vranckx

Ronkel, 96  
1780 Wemmel

[ronkelcomite@gmail.com](mailto:ronkelcomite@gmail.com)